

Art. IV. Cérémonial pour la profession des derniers vœux	166
Art. V. Confirmation de l'élection de la Supérieure et de ses quatre Conseillères	170
Art. VI. Cérémonial pour le départ des Sœurs Missionnaires	173
Hymne du St. Nom de Jésus	175
Prière au St. Nom de Jésus	176
Prière au St. Nom de Marie	177